

5

ECONOMIE
Nouveau foodtruck

6

INFORMATION MUNICIPALE
Demande de subventions

7

ENFANCE & JEUNESSE
Le projet Echomobile continue

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE / MARS 2022

La Gazette du Pallet



Le Livret
du Citoyen

p. 5

Information municipale

Cérémonie de citoyenneté pour les jeunes, le samedi 19 mars





Edito

Palletaises, Palletais,

Avec l'arrivée du printemps, Il est à espérer que nous vivions les derniers soubresauts de cette pandémie qui nous paralyse dans tous nos faits et gestes de la vie quotidienne et asphyxie notre économie. C'est d'autant plus important pour notre commune qu'en cette année 2022 de nombreuses étapes sont à venir :

La modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) permettant la réalisation de nos projets de renouvellements urbains. Le lancement d'études pour : l'amélioration de la circulation dans la traversée du bourg, l'ensemble périscolaire, mairie et école et le devenir du moulin. L'extension du centre technique est programmée pour la fin de l'année. Enfin, avec la CCSL, de nombreux ateliers sur le thème « Comment élaborer la nouvelle forme urbaine de demain pour notre commune dans une logique de sobriété urbaine » seront mis en place, à travers le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) suite logique du PLU intercommunal.

Ce dernier point est crucial pour l'avenir de notre commune : imaginer le Pallet 2030. De nombreux points y sont débattus : environnement, mobilités, logement social, développement économique, solidarité, urbanisme sous toutes ses formes, etc. La Loire-Atlantique affiche une croissance démographique de 1,2 % par an et les études montrent que nous sommes dans une logique de densification de nos communes. Cela se traduit par une inflation galopante du prix du foncier. A cela, nous affirmons notre volonté de mettre en place une politique foncière exigeante afin de permettre à nos jeunes et nos aînés de trouver leur place dans le parcours résidentiel palletais. Nous nous y employons avec les projets « Cœur de bourg ». Ceux-ci doivent tenir compte de la réalité des choses : vieillissement de la population, fermeture confirmée d'une classe à l'école Astrolabe, coût du foncier, etc. Nous devons également être vigilants financièrement afin d'assurer des services de qualité tels que le périscolaire, l'accueil de loisirs, la restauration scolaire. Les dotations de l'Etat sont très encadrées et les subventions sont exclusivement réservées à l'investissement dans de nouveaux services.

Une commune, c'est aussi des agents de qualité que nous devons respecter tant humainement que financièrement. Heureusement, aujourd'hui l'Etat a pris conscience de la pénurie d'agents dans de nombreux services. Une revalorisation des carrières de façon générale a été initiée en 2021 et doit se poursuivre cette année. Cela aura bien sûr un impact financier pour la commune mais il est important de pouvoir donner à l'ensemble des Palletais, parents, enfants et seniors, les services qu'ils sont en droit d'attendre. Toutes ces données seront prises en compte lors de la préparation du budget 2022 qui devra être sobre mais réaliste afin de garantir une qualité de vie et de service à la hauteur de nos exigences.

Bien à vous,

Joël Baraud
Maire du Pallet

Ça s'est passé au Pallet...



Atelier Graffiti avec l'artiste ADOR
au moulin des jeunes
9 février 2022



Permanences du Solibus
Janvier et février 2022

...et bientôt

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU
04, 05, 06/03	Représentations de la pièce « Fallait pas les agacer ! »	Théâtre du Pallet, 5 rue Saint-Etienne
08/03	Conseil municipal	Salle polyvalente de loisirs
12/03	Permanence des élus municipaux	Mairie, rue Saint-Vincent
12/03	Assemblée générale de l'association culturelle Pierre Abélard	Centre Héloïse
14/03	Date limite de dépôt des articles pour la gazette de AVRIL 2022	
19/03	Atelier couture « Une nouvelle vie pour ton jean »	Bibliothèque, place de l'Eglise
19/03	Portes ouvertes de l'école Saint-Joseph	Rue du Plessis Guéry
26/03	Permanence des élus municipaux	Mairie, rue Saint-Vincent
26/03	Portes ouvertes de l'école Astrolabe	Rue Prosper Mérimée
26/03	Atelier « Papotage de parents »	Multi accueil T'chou T'chou
26/03	Visite guidée du village du Pé de Sèvre	-

Et tous les samedis retrouvez le marché du Pallet derrière l'église.
8h30-13h00



www.lepallet.fr

« La Gazette du Pallet » Mensuel édité par la mairie de Le Pallet - Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET Tél : 02 40 80 40 24 - Fax : 02 40 80 42 48 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet - Direction de la rédaction : Christian PELLOUET
Rédacteur en chef : Raymond GEFFROY - Service communication : Gladys CHAUMONT - Création et maquette : Agence ARKÉTYPE - Impression : Editée à 1 530 exp. le 02/2022 par l'imprimerie Souchu - Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 JANVIER 2022

Conseillers : en exercice : 23 / présents : 20 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Extrait du compte-rendu du conseil municipal :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2021

Le conseil municipal a approuvé (18 voix pour et 4 voix contre et 1 abstention) le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2021. Les observations formulées lors de la séance par les élus de la minorité seront inscrites dans le procès-verbal du conseil municipal (procès-verbal à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal).

Débat sur les orientations budgétaires 2022

Un rapport sur les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2022 est présenté au conseil municipal afin qu'un débat s'instaure au sein de l'assemblée. Cette procédure n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants mais cette démarche est intéressante notamment pour comprendre les finances communales en vue du vote du budget 2022.

Le conseil municipal a pris acte de la tenue d'un débat concernant ce rapport sur les orientations budgétaires.

Le rapport est disponible sur le site internet.

ALSH sans repas : réduction forfaitaire exceptionnelle sur le tarif

Le conseil municipal instaure une réduction forfaitaire exceptionnelle de 1,90 € sur le tarif de l'accueil de loisirs (journée ou 1/2 journée) pour les enfants soumis à un PAI complexe en raison d'allergies croisées selon les modalités définies dans la délibération;

Autorisation d'ester en justice pour péril imminent selon la procédure accélérée au fond devant le tribunal judiciaire

Le conseil municipal autorise M. le Maire à saisir le président du tribunal judiciaire selon la procédure accélérée au fond, conformément à l'article L511-19 du code de la construction et de l'habitation, afin d'auto-

riser la démolition complète de l'immeuble menaçant ruine, si les propriétaires n'effectuent pas eux-mêmes la démolition totale de l'immeuble dans un délai de 4 semaines à compter de la notification de l'arrêté de mise en sécurité d'urgence.

Nelly Naud et Jérôme Desbordes n'ont pas souhaité participer au vote en raison de la proximité de leurs habitations vis-à-vis de l'immeuble en péril.

Terrain de football en revêtement synthétique mutualisé

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 5 abstentions) le projet de réalisation d'un terrain de football synthétique mutualisé entre les communes du Pallet, La Chapelle-Heulin et Monnières et son plan de financement prévisionnel.

Ce terrain serait situé sur la commune de La Chapelle-Heulin, où le terrain existant semble être le plus adapté (dimensions, nature du sol et éclairage). Le coût total de l'opération est estimé à 691 230,00 € HT. Eu égard aux subventions sollicitées auprès des financeurs, l'autofinancement par les 3 communes pourrait représenter 142 807,50 € HT. La commune de la Chapelle-Heulin s'engage à participer à hauteur de 50 %, les communes du Pallet et de Monnières se partageraient le solde.

Les communes se rencontreront pour définir les modalités d'une convention de financement de ce projet au vu du plan de financement définitif (sous réserve qu'il soit le plus proche possible de financement prévisionnel).

Dénomination d'un chemin lotissement les terrasses de Sèvre

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente le nom des « Pierres levées » (qui correspondent au lieu-dit sur lequel s'est construit le lotissement des Terrasses de Sèvre), le conseil municipal adopte la dénomination « chemin des Pierres Levées » pour le chemin reliant la rue de la Sèvre au chemin des Gohaux.

Acquisition de deux parcelles au lieu-dit Le Grand Pâtis

Le conseil municipal décide d'acquérir des parcelles cadastrées AR 264 et AR 265 sises au lieu-dit Le Grand Pâtis appartenant respectivement à M. Paquereau et M. Marot et représentant une surface totale de 1 770 m², au prix de 0,40 € par m², soit à 708 € auxquels s'ajoutent les frais d'actes.

Ces acquisitions s'inscrivent dans le projet de création d'un cheminement doux allant de la gare du Pallet à Vallet.

Convention - accord opérationnel départemental avec la protection civile

Le conseil municipal approuve la signature de la convention - accord opérationnel départemental - avec l'Association Départementale de Protection Civile de Loire-Atlantique (ADPC 44) pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pendant 3 ans.

L'association pourrait apporter son concours et celui de ses membres à la commune pour des missions de secours à personnes, de soutien aux populations sinistrées, encadrement des bénévoles lors d'actions aux populations sinistrées...

CAF : avenants à la convention d'objectifs et de financement

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer les avenants aux conventions d'objectifs et de financement concernant :

- avenant prestation de service ALSH « périscolaire » - Bonus Territoire CTG pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022,
- avenant prestation de service ALSH « extrascolaire » - Bonus Territoire CTG pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022,
- avenant prestation de service Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) - Bonus Territoire CTG pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Grille de rémunération des contrats d'engagements éducatif pour l'accueil de loisirs et les Tween

Le conseil municipal arrête la grille de rémunération suivante pour les Contrats d'Engagement Educatif (CEE) comme suit :

CEE	Salaire de base Journalier 2.2 SMIC	Prime	Total Salaire + prime	CP 10 %	Salaire BRUT Journalier	Coût collectivité
Animateur BAFA - BPJEPS Direction	23,25 €	90,00 €	113,25 €	11,33 €	124,58 €	140,40 €
Animateur BAFA - Référent Séjour	23,25 €	70,00 €	93,25 €	9,33 €	102,58 €	116,18 €
Animateur BAFA	23,25 €	50,00 €	73,25 €	7,33 €	80,58 €	91,96 €
Animateur stagiaire BAFA	23,25 €	33,00 €	56,25 €	5,63 €	61,88 €	71,37 €
Animateur sans qualification	23,25 €	20,00 €	43,25 €	4,33 €	47,58 €	55,63 €

Convention de mise à disposition d'un minibus au multi-accueil Tchou-Tchou et au service Enfance par la commune de la Chapelle-Heulin

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un minibus pour le multi-accueil Tchou-Tchou et le service Enfance par la commune de la Chapelle-Heulin à compter du 1^{er} décembre 2021.

naire et d'AMO pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales sur la commune pour un montant de 7 900 € HT.

Informations et questions diverses Modification des dates des conseils municipaux

La date du conseil municipal du 26 avril 2022 est annulée et remplacée par le mardi 12 avril 2022 et le mardi 17 mai 2022. Les autres dates restent inchangées (8 mars et 28 juin).

Questions du groupe

« Le Pallet avec vous » :

- 1 - Est-il envisageable de mettre un détecteur de mouvement à l'entrée de la salle polyvalente et de loisirs afin d'avoir de l'éclairage aux alentours ?
- 2 - Avez-vous été sollicité pour le parrainage présidentiel ?
- 3 - Vacataire du marché : son contrat était prévu jusqu'à fin 2021. Que comptez-vous faire pour 2022 ?

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

DDM2021-17 - Etude de faisabilité – aménagement des espaces publics place de la Mairie – RD 149 – 2LM

Signature d'un devis avec le bureau d'études 2LM (La Haye-Fouassière) concernant la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces publics sur le secteur place de la mairie et RD149 pour un montant de 5 960 € HT.

DDM2022-01 – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales

Signature d'un devis avec le bureau d'études techniques AC Consultant concernant une mission de mise au point technique prélimi-

Le procès-verbal du Conseil Municipal dans son intégralité est consultable à l'accueil de la mairie et sur le site : www.lepallet.fr rubrique mairie/commune

Prochain conseil municipal
MARDI 8 MARS 2022
19H30 Salle Polyvalente de Loisirs





"Cérémonie de citoyenneté - février 2020"

Jeunes de 18 ans

Cérémonie de citoyenneté

L'entrée dans la citoyenneté est un moment important dans la vie d'un jeune adulte qui, à l'âge de 18 ans, acquiert ses propres responsabilités.

Pour marquer cette étape, la municipalité organise une cérémonie de citoyenneté, le samedi 19 mars à 11h00 au moulin des jeunes, rue de la Vallée. A cette occasion, les jeunes Palletais qui ont eu 18 ans depuis le dernier scrutin (soit juin 2021) et qui sont inscrits sur les listes électorales, sont invités à ce moment d'échanges et de convivialité, en présence, s'ils le souhaitent, de leurs proches.

Un livret du citoyen qui les informe sur leurs droits et leurs devoirs depuis qu'ils ont atteint leur majorité, leur sera remis. Les jeunes absents ce jour pourront récupérer leur carte d'électeur

directement au bureau de vote, les jours d'élections.

Elections 2022

Un site internet dédié

Le nouveau site internet du ministère de l'intérieur dédié aux élections a été mis en ligne. Il regroupe toute l'information électorale sur une seule plateforme et l'ensemble des démarches électorales.

Vous pouvez notamment vérifier votre situation électorale, trouver votre numéro national d'électeur, vous inscrire sur les listes électorales, chercher votre bureau de vote ou donner procuration via la téléprocédure.

+ d'infos :

Site : www.elections.interieur.gouv.fr

Restaurant scolaire

Installation d'un but multisports

Suite à une demande des enfants, appuyée par les équipes d'animateurs, un but multisports a été installé début février sur la cour du restaurant scolaire. Les enfants ont rapidement adopté ce nouvel équipement qui n'est pas sans rappeler le citypark installé près du complexe sportif.



Environnement

Taille des haies

Les haies sont des refuges, ne les taillons pas entre mars et août. Si tailler des haies situées dans et le long de parcelles agricoles est interdit entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, la plupart des oiseaux de jardin niche de mars à août.

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) rappelle que les arbres et haies offrent une protection à certaines espèces venant y faire leur nid. Il est donc nécessaire d'effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification. Les branches, autant que les pieds de haies, abritent des oiseaux nicheurs, ainsi que de nombreux insectes et une flore variée.

Les travaux bruyants, comme le broyage, qui amènent l'oiseau à abandonner la couvaison, sont également à éviter à proximité des haies dans cette période. Une taille ponctuelle, nécessaire pour certains arbustes, pourra se faire au sécateur.

Ensemble préservons et favorisons la biodiversité.

Nouvelle activité

Foodtruck Chez Lili

Vous l'avez peut-être déjà aperçu au Pallet, le foodtruck « Chez Lili » s'est installé courant février au rond-point Saint-Michel.

Emilie, la gérante de ce camion mobile, vous accueille tous les jeudis, de 17h30 à 21h00, et vous propose des plats traditionnels, sandwiches et desserts. Elle vient renforcer l'offre des foodtrucks et de plats à emporter déjà en place sur la commune. N'hésitez pas à faire un tour sur sa page

Facebook « Chez Lili », pour en savoir plus. Sinon vous pouvez retrouver tous les renseignements pour le vide dressing sur notre page Facebook « Relayeuses du vignoble » ou au 06 18 46 23 70.



Naissances

10/01/2022	Liam BODIN	30 Port Domino
10/01/2022	Layla WILLIAMS	5 la Lande

Décès

20/01/2022	Marie-Line ALLAIN	29 Port Domino
23/01/2022	Catherine BARTHÉLEMY	35 rue Saint-Vincent
28/01/2022	Michelle BRUNELLE (née PAUL)	24 les Prineaux
10/02/2022	Daniel FUTEUL	La Mercredière

Déclarations de travaux

17/01	93 bis Villeneuve	Clôture
21/01	Les Poissonnais	Abri à chevaux
23/01	3 rue des Hortensias	Modification de façades
26/01	17 rue Saint-Michel	Extension de l'habitation et modification de façades
26/01	4 impasse Constance Branger	Rénovation d'un garage en habitation
28/01	109 la Maisonneuve	Abri de jardin
01/02	2 rue Léon Charpentier	Division de terrain
03/02	71 la Burellerie	Pergola
09/02	102 le Pé de Sèvre	Isolation et bardage bois sur façade
09/02	1 rue du Petit Train	Installation d'une serre de jardin
09/02	14 rue des Charbonneaux	Agrandissement d'une maison d'habitation
12/02	39 Port Domino	Modification d'un garage en habitation et construction d'un préau et d'un atelier

Service minimum

Appel à volontaires

La commune recherche des personnes susceptibles de pouvoir encadrer les enfants sur le temps scolaire en cas de grève des enseignants.

Vous êtes agent municipal, assistant(e) maternel(le), membre d'association familiale, enseignant(e) à la retraite, étudiant(e), parent d'élève... et vous seriez disponible et intéressé pour participer au service minimum mis en œuvre par la commune en cas de grève des enseignants (les personnes ne s'engagent pas à être obligatoirement présentes lors d'une grève), vous pouvez contacter la mairie afin qu'elle organise les modalités de votre éventuelle participation.

Infos associations

Subventions

Les associations ont **jusqu'au 31 mars 2022 pour déposer leur demande de subvention auprès de la mairie**. Dossier à télécharger sur le site internet de la commune ou à récupérer par mail à compta@mairie-lepallet.fr.



Expression plurielle

Le mot de la minorité

Confiance

Prochainement nous nous exprimerons pour élire un nouveau président. Une question est : à qui pouvons-nous faire confiance ?

Nous sommes élus locaux, nous nous interrogeons : sommes-nous dignes de confiance ?

Actuellement, le conseil municipal est composé de 23 membres, nous représentons 5 voix. Nous pourrions simplement voter. Cependant nous restons l'équipe qui a le

pouvoir de proposer, de préparer, de travailler pour vous. Nous sommes à l'action, nous sommes force de proposition afin d'être dignes de votre confiance.

Alors nous donnons du sens à nos actions en nous appuyant sur les trois piliers du développement durable :

- l'environnement (valorisation, amélioration de la commune),
- le social (attentes des palletais),
- l'économie (cercle vertueux).

Nous avons la chance d'avoir une commune qui a été protégée, préservée, et qui a su garder son cachet et son caractère. Aujourd'hui un projet structurant est imposé : L'ancienne poste et le centre Héloïse détruits et remplacés par des logements en R+2. Vous voyez ? En face de la mairie.

Après étude, nous avons relevé bon nombre

de contradictions qui nous ont amenés à proposer une alternative. Cette étude, que nous avons amorcée, est présentée dans l'introduction à la pétition. Vous savez ? Celle-ci : www.change.org/lepalletavecvous_centrebou1. A voir aussi sur youtube/le Pallet avec vous.

Prenez le temps de la lire, l'heure est à la participation. Il s'agit du centre de la commune, d'un projet qui impactera définitivement la physionomie du Pallet. Vous êtes les premiers concernés et vos enfants le seront au travers de votre implication. N'oubliez pas : les élus sont au service des habitants. Vous avez la possibilité de prendre la parole. Alors, exprimez-vous, dans les comités, en fin de conseil municipal... Et venez nous rencontrer à nos permanences ! Nous vous faisons confiance.

Le Pallet avec Vous



Chacun a pu réaliser une œuvre en Land Art avec de la terre brute et des éléments de la nature.

En voisinage, les jeunes sont allés déjeuner sur le site de la cuisine de Convivio. Le directeur de la cuisine, M. Ansard nous a tout montré de son établissement, du quai de déchargement aux réserves, frigos, cuisines et jusqu'au départ des préparations en passant par leur conditionnement. C'était très instructif !

L'après-midi a été dédiée à la création puisqu'au Fuilet les jeunes ont réalisé leurs « pot-animaux » grâce aux conseils d'un céramiste et selon leur inspiration. Modelage et barbotine n'ont plus de secret pour eux ! Les pots ont ensuite été peints à l'argile teintée, ils sèchent et seront bientôt cuits à près de 1 000° C.

Accueil de loisirs

Les « Tween » en février

Orientés sur le thème des arts, les jeunes du moulin ont découvert des univers très différents au travers de l'atelier organisé en partenariat avec la CCSL et du festival Echo.

L'artiste nantais de renommée internationale, ADOR est venu à la rencontre des jeunes avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité afin de présenter son travail et de solliciter la participation de tous à l'élaboration du projet de fresque qui sera réalisé fin mars-début avril au Pallet.

Les jeunes se sont pris au jeu et ont totalement adhéré à l'idée. C'est avec beaucoup de fierté que leur participation



prendra vie dans le paysage palletais pour de longues années.

C'est aussi avec émerveillement que le groupe a pu s'essayer au graff grande nature pour une œuvre collective et sur des cartons individuels pour les ramener à la maison. Enfin l'artiste a généreusement réalisé une œuvre au moulin ! Tous les participants étaient ravis et reconnaissants de ce fabuleux moment de partage !

Nous avons hâte de découvrir le croquis du projet. Les Palletais sont invités à découvrir le grapheur sur le terrain, entre le terrain de foot et le citypark, les 31 mars et 1er avril pour la réalisation officielle (ou début avril si la météo ne permet pas d'intervenir fin mars).

Visite de la maison du Potier du Fuilet

Le lendemain, un groupe de 9 jeunes est allé à la rencontre de l'argile à la maison du Potier du Fuilet. En matinée, une visite de la carrière d'argile, réserve naturelle protégée, nous en a appris plus sur les métiers liés à cette particularité locale.



APE Astrolabe

RandOrientation et Troc-Livres

A vos agendas et réservez déjà la date du dimanche 3 avril pour une nouvelle RandOrientation.

Venez, petits et grands, arpenter les jolis sentiers de notre commune en toute convivialité.

Dégourdissez- vous les jambes en famille ou entre amis en suivant les énigmes ou le nez au vent pour retrouver les balises.



Le Troc-Livres sera associé à cet événement et tous les écoliers palletais seront invités à venir échanger, livres, BD et albums. Plus d'informations prochainement.





Ecole Astrolabe

La Nature à l'école

Les élèves de CM1 et CM2 poursuivent leur travail sur le réaménagement de la cour à partir des plans de l'école.

Suite à la première intervention de Tamara, tous les élèves de l'élémentaire ont répondu à un questionnaire permettant de mieux comprendre l'utilisation faite de la cour de récréation : où jouent-ils aux jeux de ballons, aux vélos ? Où se promènent-ils, courent-ils ? Que souhaitent-ils comme améliorations ?

A partir de ce questionnaire, un plan d'utilisation a été réalisé par Tamara. Les élèves de CM ont pu le compléter et imaginer où la cour pourrait être végétalisée et avec quoi : pergolas, jardinières, chemins, mini-parc... Les idées

sont là, il ne reste plus qu'à les concrétiser !

Nos arbres des résolutions pour la planète :

Nous nous sommes inspirés du tableau de Gustave Klimt pour créer notre arbre. Nous avons commencé par étaler de l'encre pour faire notre fond sur une feuille blanche.

Après, nous avons fait des spirales pour écrire nos résolutions pour la planète. Pour finir, nous avons dessiné un arbre noir au marqueur puis nous avons collé les spirales sur les branches de l'arbre.

Voici quelques exemples de nos résolutions :

- Mieux trier les déchets.
- Jeter ses déchets dans la bonne

poubelle.

- Éteindre la lumière en sortant d'une pièce.
- Baisser le chauffage et mettre un pull à la place.
- Prendre une douche plutôt qu'un bain.
- Moins prendre la voiture.
- Les élèves de la classe de Lise Jahan.

Inscriptions à l'école publique Astrolabe

Vous souhaitez visiter l'école et connaître son projet éducatif ? Vous voulez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022 ? Prenez contact pour un rendez-vous et une visite avec le directeur Christophe Barillot à ce.0440748z@ac-nantes.fr ou au 02 40 80 47 93.

Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Petites mains et agriculture

Pour faire le lien avec le projet d'école orienté sur la nature, les élèves des GS-CP et CP-CE1 ont investi, fin janvier, l'espace des jardins partagés.

Ils ont rempli les bacs avec la méthode des lasagnes, méthode utilisée en permaculture. C'est une technique de jardinage qui valorise les nombreux déchets verts du jardin et de la cuisine. Elle permet également de recycler les cartons bruns usagés.

La lasagne en permaculture, c'est un peu comme les lasagnes en cuisine, mais sans la béchamel. Le sol est recouvert de couches composées de différents matériaux : cartons pour isoler du sol, déchets verts pour les nutriments, lit de végétaux et terreau.

Pour réaliser leurs lasagnes, les enfants ont alternés les couches de matières : boîtes d'œufs, épluchures récupérées à la maison, branchages, feuilles ramassées sur le chemin.

Les enfants et leurs enseignantes espèrent que cela leur permettra de faire de belles plantations et de belles récoltes. Et merci

aux CM2, qui ont aussi mis la main à la pâte en aidant à remplir les bacs.

Et si on découvrait un artiste

Le 18 Janvier les élèves de GS-CP et CP-CE1 sont allés à la bibliothèque du Pallet pour découvrir le travail de l'auteur-illustrateur-sculpteur Christian Voltz qui a écrit et illustré de nombreux livres de jeunesse.

Ses illustrations sont particulières et identifiables puisqu'il utilise des objets de récupération (fil de fer, boulons, bouton, etc.) pour créer ses personnages ainsi que ses décors. Les enfants ont pu plonger dans l'univers de son atelier au travers d'une vidéo, notamment découvrir l'une de ses collections : « Nez ».

Ensuite, en binôme, ils ont laissé libre court à leur imagination afin de créer leur propre personnage à l'aide de matériaux

de récupération apportés pour l'occasion. Ce moment de créativité s'est terminé par un temps de lecture autour des albums de l'auteur. Les personnages créés par les enfants et pris en photo, ont pu être exposés à la bibliothèque !

Temps fort et rencontre avec l'école

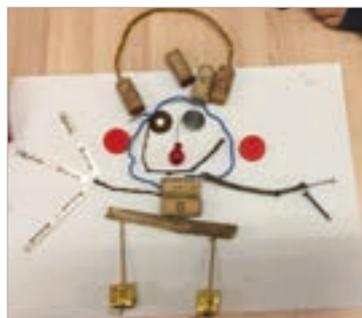
Si on vous dit déguisements, vous pensez à quoi ?

Eh oui, après 2 années un brin morose, le Carnaval de l'école se dessine enfin à l'horizon et aura lieu de 19 mars ! C'est un moment festif, conviviale et très attendu par parents et enfants.

A cette occasion seront prévus :

- Une déambulation des enfants déguisés tout en musique et bonne humeur.
- Le marché du printemps : de quoi préparer, enrichir votre jardin ou potager.
- La vente de friandises sucrées ou salées : il y en aura pour toutes les papilles.

Ce sera également l'occasion des portes ouvertes de l'école, vous pourrez alors visiter les lieux, échanger avec les membres des associations de l'OGEC et l'APEL. N'hésitez pas et venez découvrir notre école et son esprit familiale et conviviale.



Jeux de table

Une nouvelle association est née au Pallet

Initialement dénommée « Le club des cartes », à la suite de l'assemblée générale constitutive de l'association ayant regroupé 17 personnes, le 3 février 2022, le nom de la nouvelle association adopté à l'unanimité est : « **Le club des jeux de table du Pallet** ».

Le jour de rencontre et l'heure seront hebdomadairement le jeudi de 14h30 à 18h30. Compte tenu des règles sanitaires, les premières rencontres pourraient s'envisager à compter d'avril prochain (sous toutes réserves). Vous avez besoin de vivre et partager quelques moments de plaisir ?

Rejoignez-nous pour rompre votre isolement et participer activement à la vie associative au sein d'un groupe s'adonnant au partage et la détente dans la bonne humeur. Nous vous assurerons le meilleur accueil et le plaisir de vivre de bons moments de convivialité.

+ d'infos :

Contact : Philippe Rigollet
15 Le Bois Lambert
Mail : philippe.rigollet@laposte.net
Tél : 02 40 73 49 57



TAP Théâtre d'Animation Palletais Dernier week-end

4, 5, et 6 mars vendredi, samedi 20h30 et dimanche 15h00.

Plusieurs façons de réserver :

Sur le nouveau site www.theatrelepallet.fr
Nouveau site – nouvelle façon de réserver. C'est très simple. Plus besoin de créer un compte. Il suffit :

- d'aller sur le site,

- cliquer sur la case réservation (en haut à droite),
- choisir sa séance et le nombre de places (choix des places toujours possible),
- indiquer ses coordonnées,
- bien valider et vous recevrez un mail de confirmation de commande (pas de paiement en ligne).

Par téléphone

- au 02 40 80 49 45 (ne pas laisser de message sur le répondeur) :
- lundi - jeudi de 18h00 à 20h00,
 - vendredi de 17h00 à 19h00,
 - et 1 heure avant chaque représentation.

Sans réservation

C'est possible ! Appelez le 02 40 80 49 45 une heure avant la séance et nous vous renseignerons sur la disponibilité des places ou présentez-vous à la billetterie 45 mn avant le début de la représentation choisie.

Tarifs :

- Adulte : 7,00 €.
- Enfant : (5 à 12 ans) 4,00 €.

Le paiement des réservations se fera uniquement sur place. C'est pourquoi, pour une bonne organisation, nous vous demandons de vous présenter à la billetterie 45 mn avant le début de la séance munis de votre pass et de votre masque.

A noter : ni bar ni vente de gâteau cette année. A bientôt au théâtre !



Association culturelle Pierre Abélard

Assemblée générale et nouvelle activité

L'association culturelle Pierre Abélard tiendra son assemblée générale **12 mars 2022** à 10h00 au Pallet, Centre Héloïse. Nous vous accueillerons selon le protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Si vous êtes intéressés par une activité de patchwork sur la commune, vous pouvez contacter Marie-Annick Hardy au 02 40 80 44 04.

A vos binettes

Troc plantes printanier, le 30 avril

La 10e édition du troc plantes du Pallet se tiendra le **samedi 30 avril 2022**, dans la cour de la périscolaire, de 9h00 à 13h00.

Le temps d'une matinée, le troc plantes réunit les jardiniers débutants ou avertis, mais tous passionnés de jardinage et de nature. L'objectif de cette rencontre est avant tout l'échange : échanges de plantes, de graines et de conseils. Alors, à vos binettes !

En ce mois de mars, la végétation redémarre : c'est le moment de diviser vos plus belles plantes vivaces : sédums, asters, agapanthes, crocosmias, gauras... mais aussi artichaut, chou perpétuel, livèche... C'est le moment de trier vos graines et de préparer quelques sachets pour le troc. Si vous observez des jeunes plants spontanés d'arbres ou d'arbustes, mettez-les en pots pour les proposer au troc le mois prochain.

Entrée libre.

+ d'infos :

Contact : Jean-Luc Gascoïn
Tél : 06 26 20 07 85



Une Palletaise à l'honneur

Thérèse Froon récompensée

C'est fin 2021 que la commission régionale des qualifications, a attribué le titre de « Maître-Artisan d'art » à Thérèse Froon, esthéticienne au Pallet. Cette récompense, d'une haute qualité professionnelle et d'un véritable engagement dans la promotion de l'artisanat, illustre la richesse des métiers dont peuvent bénéficier les résidents de notre commune. Elle vient ainsi concrétiser l'expérience et le professionnalisme en valorisant le savoir-faire de Thérèse Froon durant ses 32 années d'enseignement.

Après avoir effectué deux années de faculté de pharmacie à Dijon, Thérèse Froon a occupé un poste de 1987 à 1989 en tant que préparatrice au sein de celle de M. Lamy, situé dans notre commune, tout en étudiant le métier d'esthéticienne. Elle crée en mai 1989 directement son institut de beauté au Pallet spécialisé dans l'amaigrissement et l'amincissement de la personne.

Dans cet espace de 170m², dédié au bien-être et à la détente, un personnel

qualifié vous guide dans le choix de vos soins les plus adaptés. Plusieurs solutions sont proposées suivant votre morphologie et votre problématique, les infra rouge, l'électrostimulation, le palper roulé, la cryolipolyse, une gamme complète de prestations et de soins, ainsi que la dernière nouveauté : des soins à partager avec un conjoint, un ami ou un parent.

Tous ces services vous sont proposés dans le vignoble, au 5 rue Saint Vincent au Pallet, dans le but d'un moment de plaisir et d'évasion plein de douceur et d'harmonie à la carte. Vous pouvez composer vous-même la partition des soins adaptés à vos envies et vos besoins soit en offrant des bons cadeaux directement en boutique soit en ligne.

Prochaine animation les 3, 4 et 5 mars.

+ d'infos :
Site : www.institut-froon.com

Les Amis des sentiers pédestres de Vallet Randonnées pédestres à venir

- Samedi 5 mars à 14h00 - Basse-Goulaine : 06 88 81 59 31
- Mercredi 9 mars à 14h00 - Mortagne : 06 67 31 74 62
- Dimanche 20 mars à 8h00 - Vallet (expo vall)
- Jeudi 24 mars à 14h00 - Barbechat : 06 69 18 99 20

+ d'infos :

Téléphoner à l'organisateur. Le rendez-vous : Parking du Champilambart à Vallet pour le covoiturage. Ouvertes à tous - 2 € pour les non adhérents.

U.N.C.

Assemblée générale, le 12 mars

L'Union Nationale des anciens Combattants organise son assemblée générale, le samedi 12 mars 2022 à 10h30 à la salle polyvalente de loisirs. Tous les adhérents sont invités à y participer ainsi que tous leurs amis et sympathisants. Afin de pérenniser le devoir de mémoire, un appel est lancé à tous ceux qui ont porté l'uniforme militaire, aux élus, aux pompiers... pour devenir Soldats de France. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée, suivant les consignes sanitaires en vigueur. Renseignements au 02 40 80 40 49.

Pallet' d'Arts

Appel à artistes

Le comité Animation de la ville souhaite relancer le Pallet' d'Arts, événement culturel initialement mis en place par l'amicale laïque. L'objectif est de présenter des œuvres (sculpture, peinture, photographie, musique, arts plastiques, culinaire...) d'artistes du territoire amateurs ou professionnels, dans les jardins, garages, préaux, d'un village du Pallet, le dimanche 22 mai 2022. Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer une présentation de vos œuvres à contact@mairie-lepallet.fr.

Bibliothèque

Atelier couture, le 19 mars

Elodie Emeriau, styliste, vous propose un atelier couture « Une nouvelle vie pour ton jean », samedi 19 mars de 9h00 à 12h00. Vous avez des jeans usagés ? Elodie vous propose de les recycler pour en fabriquer une jupe originale. Public : ados/adultes (avec des connaissances en couture). Sur inscription (10 places), ouverture des réservations un mois avant la date sur bibliotheques.cc-sevreloire.fr.



Foire du vignoble nantais 72^{ème} édition de la foire, les 19 et 20 mars

Après deux années blanches en raison de la crise sanitaire la Foire du vignoble nantais à Vallet sort le grand jeu pour la 72^e édition les 19 et 20 mars prochains au parc des expositions du Champilambart.

Plus de 150 exposants et producteurs seront installés pendant les deux jours dans les chapiteaux de la foire commerciale et dans le salon des vins et de la gastronomie. La nouveauté est l'ouverture d'un espace territoire de la Communauté de Communes Sèvre et Loire (CCSL). Les acteurs économiques du vignoble seront rassemblés à ce titre sous un même chapiteau. On pourra, aussi, y déguster des muscadets des concours communaux dans une ambiance

ginguette. Cet espace dédié également à la restauration pourra accueillir jusqu'à 400 personnes.

Parmi les temps forts de la foire, une vente aux enchères de muscadet millésimés est organisée le samedi 19 mars, 16h00. Près d'une quarantaine de lots seront présentés. Une partie de la recette est destinée à des œuvres caritatives régionales : « Couleux prévention » et « Ô ma vie ».

La Loire en musique

La région Pays de la Loire sera présente sur le site avec son Orientibus. Il s'agit d'une structure itinérante qui accompagne le public et particulièrement les jeunes dans la construction de leur parcours orientation, également les adultes à la recherche d'emploi. Il est animé par des professionnels qui viennent témoigner de leurs activités.

Le thème d'animation de cette 72^{ème} édition est la Loire en musique. Un parcours d'expositions de photographies de la Loire et de ses rives est au programme. Des spectacles de rues par des artistes régionaux animeront le site: accordéonistes en déambulation avec Radio Vespa, sketches et impro par Jojo le clown, chansons françaises musicales du groupe la Mi-ginguette, ensemble de cuivres et percussions de l'orchestre Ze Boxon, jazz en scène avec l'atelier adulte de l'école de musique du pays valletais.

Gastronomie et concours

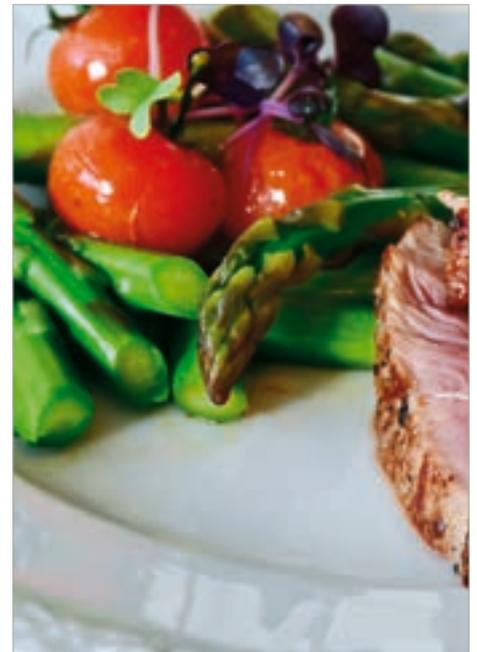
Des spécialités culinaires ligériennes

sont au menu de la soirée d'ouverture le vendredi 18 mars. Elle est animée par le groupe anisette et les glaçons, chansons françaises.

En prologue, la vingtaine de concours régionaux des vins et notamment celui de la prestigieuse pipette d'or muscadet aura lieu les samedis 5 et 12 mars. La sélection des jurys sera à déguster samedi 19 et dimanche 20 dans le salon des vins.

+ d'infos :

Tout le programme de la 72^e édition sur www.expoval.fr.



Mission locale du vignoble Les rendez-vous de l'apprentissage

La mission locale organise un événement autour de l'apprentissage, les mercredis 2 mars à 14h00 à Vallet et 9 mars à 14h00 à Aigrefeuille sur Maine.

Ces ateliers sont co-animés par 2 CFA (Centres de Formation d'Apprentis) avec comme contenu :

- Présentation du contrat d'apprentissage,



- Présentation de l'offre de formation des 2 organismes,
- Témoignage d'apprentis ou d'employeurs,
- Echange avec les jeunes sur leur projet respectif.

L'objectif est d'apporter un premier degré d'information sur l'alternance et de donner des conseils utiles aux participants sur leurs démarches. Nous ouvrons cette action à tous les

jeunes du territoire : scolaires, stagiaires de la formation pro, salariés et jeunes de la mission locale.

+ d'infos :

Tél : 02 40 36 09 13

Mail : accompagnement16-25@mlvn.fr





AFFICHAGE LIBRE



N'hésitez pas à suivre les actualités du Pallet sur le Facebook de la mairie ou en vous inscrivant à la newsletter de la municipalité sur simple demande par mail : contact@mairie-lepallet.fr



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.